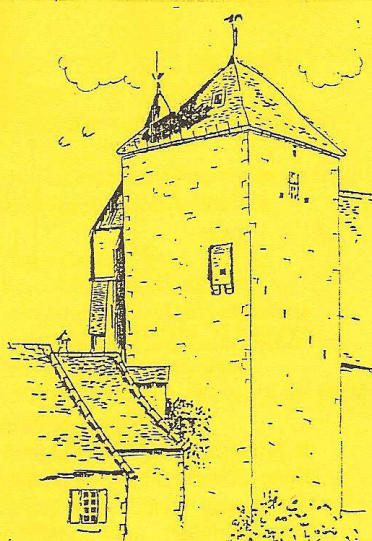


Du côté de Floirac...

Numéro 8

Bulletin d'information... local

Décembre 1996



Natalis Dies

¹² C'est la gazette de Noël !

Noël, natalis dies, jour de naissance,
Noël, jour magique,
Parce qu'il y a deux mille ans
Au terme d'un long exode,
Une maman donne le jour
A un bébé très attendu...

Enfant magique,
Une étoile brille au dessus de sa maison
Et embrase le ciel.
De tous les points de l'horizon
On court vers la lumière.
Enfant lumière
Que tous adorent et couvrent de
présents.

Pour l'enfant magique, l'enfant lumière
Tous nous sommes
Les bergers et les rois Mages,
Nous suivons l'étoile
Les bras pleins de présents,
D'espoir
Et d'amour.

janine baurès



Les nouvelles de la mairie

CONSEIL MUNICIPAL

Communauté de Communes

Le 7 octobre dernier, le conseil municipal a décidé à l'unanimité son adhésion de principe au regroupement envisagé des dix communes du canton de Martel dans le cadre d'une Communauté de communes ; cela permettrait, moyennant la mise en commun de la taxe professionnelle et d'une substantielle contribution de l'Etat, de mener, dans le cadre intercommunal, des opérations de développement économique (zones d'activités) et d'aménagement de l'espace, ainsi qu'une politique concertée en matière d'habitat.

Une seule commune, Cressensac, a refusé de participer à ce projet.

Le Préfet devrait définir sous peu le périmètre géographique de cette intercommunalité avant que le conseil ne se réunisse à nouveau pour voter ou non son adhésion définitive et les statuts de cette communauté de communes.

DEPÔT D'ORDURES

Le Maire communique

1. - La décharge municipale de « La Rondelle », sise sur la route d'Iffande, est **exclusivement** réservée au **dépôt de gravats**.
2. - La benne de « Bascle » est réservée aux **encombrants**, (appareils ménagers par exemple.)
3. - **Les ordures ménagères** doivent être enfermées **dans** des sacs individuels et collectées **dans les bennes** mises en place sur le territoire de la commune.
Actuellement, elles sont relevées le lundi après-midi.
4. - En ce qui concerne **les déchets végétaux**, il est conseillé de **les composter** chez soi ou de contacter les exploitants agricoles qui pourraient éventuellement les accepter sur leur propriété puisqu'ils sont susceptibles de se transformer en terreau agricole.

DEMANDEURS D'EMPLOI

- I-) 1)- **Actuellement** existe un service minitel : 3615 « ANPEJOB »
2)- Mise en place **en 1997** d'un service minitel moins cher : 3614 « ANPEJOB1 »

II-) Une convention est sur le point d'être signée entre l'ANPE de Cahors et l'Association Projet Insertion Emploi (A.P.I.E, avenue de Sarlat Souillac tel : 05 65 37 05 62). Elle **aboutira** à la **mise en place d'une permanence** :

- 1) à *Martel*, le Mercredi de 14h. à 16h.
- 2) à *Vayrac*, le Mardi de 14h. à 16h.

jean-pierre biberson



"ESPACE NATUREL SENSIBLE "

Mise au point de
F. BONNET- MADIN

A la suite de l'article paru dans le N°5 de *Du côté de Floirac*, notre bulletin d'information "très local", article qui présentait déjà rapidement le programme "Espace naturel sensible" : la couasne de Floirac", il nous est apparu nécessaire d'apporter de plus amples informations au sujet de cette étude.

Quelques rappels :

- Depuis 1959, les Conseils généraux sont compétents pour délimiter ce que l'on appelait à l'époque des " périmètres sensibles".
- En 1985, le législateur a entériné le fait en accordant à l'ensemble des départements la compétence pour élaborer et appliquer une politique des Espaces naturels sensibles (Article L142-1 et suivants du code de l'urbanisme). C'est dans ce cadre que le conseil général du Lot a choisi une série de sites pilotes destinés à tester les différents types d'enjeux rencontrés.

La couasne de Floirac, dont la réhabilitation avait été inscrite au programme du Syndicat Mixte d'aménagement coordonné de la vallée de la Dordogne, présidé par M. Malvy, avait déjà fait l'objet d'une étude

succincte réalisée par EPIDOR

(Etablissement Public Inter-départemental de la Dordogne) en 1993, ceci grâce à l'impulsion de M. Ramet, alors président départemental de la Fédération de Pêche, aujourd'hui décédé.

Cette étude identifiait alors un certain nombre d'actions nécessaires, parmi lesquelles on peut citer :

- l'identification d'une zone sensible à nettoyer et préserver (la couasne)
- l'adaptation des accès en fonction de l'intérêt ou de la fragilité du site
- le développement d'initiatives locales visant à lutter contre les érosions de berges ainsi qu'à réaménager les zones en enrochements
- la reconnaissance du rôle majeur de l'agriculture avec maintien des activités agricoles traditionnelles(polyculture, élevage).

S'ensuivait tout un train de mesures visant à sauvegarder un milieu naturel intéressant sans pour autant en faire un sanctuaire.

C'est donc tout naturellement que le Conseil Général a retenu le site de Floirac comme exemplaire pour la zone de la vallée de la Dordogne.

La commune a été contactée courant 95, de même que le Syndicat Mixte en tant que maître d'ouvrage potentiel

Deux commissions ont alors été constituées :

L'une de propriétaires exploitants animée par l'ADASEA;

l'autre d'utilisateurs de la rivière animée par le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement)

Ces deux commissions, composées à la fois de représentants du conseil municipal, de membres extérieurs nommés par le conseil et de représentants des Institutions, ont été consultées sur les différents problèmes rencontrés sur la zone élargie de la couasne et de ses abords en rive gauche.

Parallèlement à cette consultation, une cellule d'appui technique de la Maison de la Dordogne de Carennac réalise un travail d'inventaire écologique sur le terrain. Le tout est chapeauté par un comité de pilotage dans lequel se retrouvent le maître d'ouvrage, les élus, les financeurs, ainsi que les trois organismes techniques CAUE, ADASEA et Maison de la Dordogne, le service "Environnement" du Conseil Général assurant la direction des opérations.

Après une première phase de diagnostic réalisée cet automne, nous entrons maintenant dans la période de concertation commencée avec la première réunion du comité de pilotage le 5 décembre dernier. Cette phase va donc se poursuivre cet hiver afin que tous les intervenants soient bien identifiés et puissent, en toute bonne connaissance des choses, exprimer un avis éclairé sur les actions à envisager.

La zone d'étude s'étend dans un premier temps du pont Miret jusqu'en face de Copeyre, côté rive gauche de la rivière. Cela ne veut pas dire que toute la zone sera retenue, ni sur quelle profondeur vis-à-vis de la rivière, vu qu'un certain nombre de secteurs à vocation purement agricole n'étaient pas concernés par le projet.

Il importe donc de bien distinguer *la zone d'étude* de ce qui sera ensuite *la zone d'intervention*, laquelle pourrait porter sur la couasne proprement dite, ses abords, le linéaire des berges, les zones en prairies naturelles ou boisées susceptibles de bénéficier de mesures de réhabilitation, d'entretien, voire de convention de gestion.

Précisons qu'aucune limitation particulière en matière de pêche ou de chasse n'est envisagée.

Ce projet, qui n'en véritablement qu'en phase de commencement, ne se fera pas sans un certain consensus des principaux acteurs concernés. Chacun est donc invité à se renseigner en Mairie et à s'exprimer sereinement afin qu'il en ressorte quelque chose de positif non seulement pour la commune tout entière, mais aussi et surtout pour la rivière Dordogne qui en a bien besoin.

Frédéric Bonnet-Madin

LA POPULATION DE FLOIRAC à travers l'Histoire...

un article de Michel CARRIERE

L'homme préhistorique a-t-il habité sur notre commune ?

Pendant une partie de la **préhistoire**, des hommes sont passés sur le territoire de Floirac. Cela est prouvé par les découvertes isolées d' " outils de pierre". S'agit-il du simple passage d'individus isolés ou de groupes humains, ou bien d'habitants du lieu ? A ce jour, aucune trace d'habitat préhistorique n'a été découverte sur la commune. Les falaises et les grottes semblent peu propices. Les habitats de plein air, s'il y en a eu, ne se découvrent qu'accidentellement. Toutefois, les nombreux dolmens et tumuli répertoriés nous permettent d'affirmer qu'il y avait des habitants sur le territoire de Floirac dès le début de l'âge des métaux (2000 av. J.C.).

Pour ce qui concerne la **période gallo-romaine et la période barbare**, pas de traces de l'ancienne villa gallo-romaine, mais on a retrouvé les restes d'une tombe barbare lors des fouilles de construction du garage de M.Delbeau.

Les documents que j'ai étudiés nous apportent par contre une information intéressante sur la population de notre commune pendant et après l'une des périodes les plus sombres de notre histoire, **la guerre de Cent Ans**.

La vallée de la Dordogne fut à cette époque durement touchée par les dévastations entre Gintrac et Souillac (1) et l'Eglise s'inquiète alors pour ses revenus. Vers 1387, la Chambre Apostolique prescrit une enquête sur l'état du diocèse de Cahors où un grand nombre de bénéfices n'avaient pu s'acquitter des décimes ordonnées par le Pape. Au cours de

cette enquête, "**l'Informatio Caturcensis**", l'un des témoins, Géraud de Peyrilles, clerc du diocèse de Cahors, déclare avoir vu "*loca, castra et villa*" de "*Montvalent...Aguda,Floyrac, Crueycha (Creysse)...deserta,destructa,disemparata*".(2). D'après le chanoine Sol, vers 1370, on trouve sur les registres des Collecteurs pontificaux cette mention " Floirac désert depuis 15 ans" : "*impotens et deserta*"(3). Les pouillés de la province de Bourges, publiés dans les décimes du Vatican de 1392-1406, donnent Mézels "*deserta*". (4)

Les résultats de ces enquêtes purement fiscales se trouvent confirmés, pour notre commune, par d'autres documents:

-En 1394, la seigneuresse de Floirac, Marguerite de Lestrade épouse de Bertrand Malafayde, ayant des difficultés avec la Justice de la vicomté de Turenne, obtient une lettre de rémission du roi Charles VI. Cette missive nous apprend que les ennemis "*...emprisonnaient et murtissaient les habitants dudit pays... et ce continuèrent si longuement que la plupart grant partie des dits hommes et subgiés (sujets) d'iceulx mariés laissèrent leurs biens et habitations et s'en allèrent hors du pais leurs vies gaignier...*"(5).

-De son côté, une information faite à la demande d'Anne de la Tour, vicomte de Turenne, contre Etienne de Lestrade, seigneur de Floirac, en 1463, précise que:

"... les lieux (Gluges, Saint-Denis, Floirac) occupés pendant la guerre qui longtemps a duré au pays et duché de Guyenne...ont esté vacquans et on assure que homme ne y habitait et n'estaient que bois et buissons esdictz lieux...si ce n'est depuis peu de temps en sa que eust treuve (trêve) entre les roys de France et d'Angleterre..."(6).

Après cette guerre, le repeuplement fut fort lent."A Miers, deux pagès habitèrent longtemps seuls le terroir désert et dans leur tènement ils n'osaient point sortir de leur maison à cause de la grande quantité de loups, et ils se gardaient bien de lâcher les chiens parce que ces animaux étaient aussitôt dévorés."(7)

"...Petit à petit les dits lieux se sont publiés (peuplés) tellement que un chacun desd.présents lieux a gens et habitants qui s'y labourent, et depuis la conquête de Bordeaux et dudit pays se sont publiés(peuplés) plus qu'auparavant..."(6).

Au **XVIII^{ème}** et au début du **XIX^{ème}** siècle, quelques décomptes de la population ont été faits, mais on ignore selon quels critères ils ont été élaborés.

Lors du rattachement de la vicomté de Turenne au royaume en 1738, le curé de Floirac dénombre 162 familles (8). En 1777 la paroisse compte 800 communicants (9). Les mandements pour les vingtièmes de la Généralité de Montauban donnent à la communauté 812 habitants en 1783, 820 habitants de 1784 à 1786 (10). Au recensement de ventôse an II (février 1794), Floirac compte 821 habitants (11).

M. Duc Lachapelle dans la **Métrologie Française** éditée en 1807, donne à notre commune une population de 640 habitants. Nous avons également trouvé ce chiffre en l'an VIII (1800) et nous sommes certains qu'il est inférieur à la réalité. La même année 1807, nous avons aussi trouvé une population de 928 habitants, chiffre qui nous semble plus proche de la réalité.

Le registre de la Fabrique (archives de l'église de Floirac) donne, en 1828, 925 habitants dans la paroisse avec un tiers de la population sur le Causse. Le même registre en 1830 décompte 256 familles, soit plus de 1000 individus (chiffre apparemment exagéré).

Dans la Statistique du département du Lot (Cahors 1831) Delpon attribue à la commune de Floirac 775 habitants. C'est le résultat du recensement officiel de 1826.

Enfin L. Combarieu, dans son **Dictionnaire des Communes du Lot** (Cahors 1881) donne à la commune 850 paroissiens et 855 habitants. Ce nombre se situe entre les résultats officiels des recensements de 1876 et de 1881. Ce qui est intéressant c'est la répartition qui en est donnée: Floirac 456 habitants - Foussac 55hab. - Pédagude 33hab - Soult 21hab. - Uffande 58 habitants. A cette

date, l'école laïque de garçons est fréquentée par 52 élèves et l'école congréganiste par 51 élèves.

A partir de 1826, on possède les résultats des recensements officiels (Voir à la fin de l'article le tableau des Recensements depuis 1851).

De 1780 à 1876, les données fiables donnent donc à Floirac une population qui oscille entre 800 et 900 individus. En 1846, avec 951 habitants, on atteint ce qui peut être considéré comme le maximum de la population effective de la commune depuis ses origines. Le chiffre de 1526 (habitants recensés en 1861), correspond à l'apport d'une population étrangère constituée par les ouvriers (et leurs familles) qui travaillaient à la construction de la voie ferrée. Alors que le nombre moyen des naissances de la commune se situait entre 20 et 25 par an, on assiste en 1861 à 35 naissances dont 19 enfants d'ouvriers; et en 1862 à 42 naissances, dont 12 enfants d'ouvriers. Dans le même temps, l'année 1861 voit 36 décès et l'année 1862 45 décès, dont certains dans les familles des ouvriers. On retombe ensuite à la normale avec une vingtaine de décès annuels. En 1861, d'ailleurs, le conseil municipal dut voter un crédit spécial pour l'achat de papier timbré destiné à augmenter le nombre de feuilles des registres de l'Etat Civil !

A partir de 1876, nous assistons à une **baisse régulière du nombre d'habitants**, baisse seulement interrompue en 1946 par un accroissement de 50 habitants par rapport à 1936. (Cet accroissement est dû à deux causes: d'une part à une légère augmentation de la natalité après la guerre, d'autre part à la prise en compte de certaines personnes ayant trouvé refuge dans la commune pendant la guerre, personnes qui sont réparties par la suite.)

Les causes de ce dépeuplement régulier de Floirac sont multiples:

-La destruction de la vigne par le phylloxera vers 1870;

-La baisse de la natalité et la diminution des familles nombreuses (en partie compensées

par le recul de la mortalité infantile et le vieillissement de la population rurale);

-Surtout, l'exode vers les villes qui vide les campagnes de leur jeunesse.

En effet, les grands travaux entrepris sous le second Empire (chemin de fer, routes, rénovation des grandes villes...) et le développement de l'industrie font appel à une abondante main-d'oeuvre puisée dans le milieu rural. La construction du chemin de fer facilite les départs : alors qu'au XVIIIème siècle nous avions une migration vers Bordeaux par la voie fluviale de la Dordogne, à partir de 1870 les départs se font surtout vers Paris par le chemin de fer. Enfin, le nombre des fonctionnaires s'accroissant, le développement de l'instruction permet à beaucoup d'envisager une place dans l'administration, la ville offrant de toutes façons des emplois de toutes sortes, des distractions et une vie plus facile.

Michel Carrière

Bibliographie:

1. Jean Lartigaut: Les Campagnes du Quercy après la guerre de Cent Ans. Toulouse 1978. (Page 44)
2. "Lieux, châteaux et fermes" "déserts, détruits, désemparés"
Père H. Denifle: La guerre de Cent Ans et la désolation des églises, monastères et hôpitaux de France. Tome II. 1899. pages 840-841
3. Chanoine E. Sol: La vie en Quercy au Moyen-Age. "Incapable de payer l'impôt et désert".
4. M.J. de Font-Réaulx. 2 volumes 1961-62.
5. Archives départementales du Lot. F 73. Copie de cette lettre.
6. Archives diocésaines Cahors. Notes manuscrites du chanoine Albe sur Floirac. D'après Bibliothèque Nationale. N. de Lat. 1663. p.32 à 122.

7. L. Saint Marty. Histoire Populaire du Quercy des origines à 1800. Cahors 1920. Page 84.

8. Archives départementales du Lot. C.1259

9. Archives départementales du Lot. F.184.

10. Recensement purement fiscal. Archives dépt. Lot. C.15.33.50.68.

11. Archives départementales du Lot L.327.

CHIFFRES des RECENSEMENTS OFFICIELS
pour les trois communes de Carennac, Vayrac
et Floirac, de 1851 à 1982.

Année	CARENNAC	VAYRAC	FLOIRAC
1851	974	1816	894
1856	1033	1874	945
1861	1020	1960	1526
1866	1014	2010	935
1871	1002	1875	868
1876	953	1852	885
1881	903	1867	789
1886	898	2047	785
1891	848	1795	760
1896	835	1760	716
1901	821	1598	679
1906	810	1608	610
1911	741	1531	577
1921	596	1356	504
1926	606	1322	432
1931	611	1325	391
1936	541	1256	390
1946	531	1190	440
1954	501	1059	395
1962	462	1180	377
1968	414	1231	365
1975	388	1184	337
1982	376	1226	296

DU CÔTÉ DES BENEVOLES...

...ACTIONS ET PROJETS

A LA BIBLIOTHEQUE... un conteur

Le dimanche 13 octobre, la bibliothèque a reçu au Cantou (grâce à l'organisme " Le temps des livres" de la B.D.P. de Cahors), le conteur *César Gattegno* qui a lu, pour la trentaine de personnes présentes, quelques nouvelles fantastiques tirées des oeuvres de E. Poe, U. Eco, Maupassant ou Villiers de l'Isle Adam. On pouvait ne chercher dans cette soirée que le pur plaisir du récit et ce n'était pas le plus mauvais moyen d'apprécier la parfaite lecture de C. Gattegno et l'écriture magnifique de certaines nouvelles. On pouvait y découvrir aussi que, dans la littérature fantastique,

nos catégories habituelles (vie et mort, passé et avenir, visible et invisible), s'estompent soudain pour nous restituer les grands myères de la vie et de l'amour, et nous obliger à sortir du rassurant et simpliste quotidien.

Ainsi, dans la belle histoire tirée des *Contes Cruels* de Villiers de l'Isle Adam, c'est la force de l'amour du comte d'Athol, qui parvient à tirer sa bien-aimée Véra de la "dormante mort". Elle revient habiter, un bref instant, ce vide que le comte inconsolable avait creusé, dans une existence insolite d'une année où il continuait à lui parler et à l'entourer de sa passion. Magie de l'amour ! La blanche vision s'efface vite, mais en laissant, près du lit, la clef de son tombeau, comme une invitation à la rejoindre parmi les ombres. Une bien belle nouvelle et, pour les amateurs de livres et de récits, une bonne soirée d'un type nouveau à Floirac.

Fin Janvier, à ne pas manquer, exposition **Jules**

Verne à la Bibliothèque et en mars une exposition sur l'Occitanie...

ASSOCIATION ANIMATION et SAUVEGARDE de FLOIRAC

DEBROUSSAILLAGE de chemin

Le dimanche 3 Novembre, un groupe de 17 personnes a répondu à l'appel de l'A.A.S.F. pour le nettoyage du chemin plat des Tillières, à partir de la combe de la Martinie.

De 10 h à 17h, le travail, organisé par Charles Biberson, s'est effectué dans une ambiance très agréable et avec une surprenante efficacité. Un solide pique-nique, élaboré par l'Association et avec des contributions particulières (la Campagnoise de Creysse a fourni les excellentes rillettes d'oie; Mme C. Daubet le Vouvray de l'apéritif; Mmes Baurès et Biberson les tartes



du dessert), a réuni les participants au cours de cette bonne journée au grand air, sur le chemin même qu'ils ont dégagé pour les usagers et les promeneurs du pays. Il reste cependant à parfaire le travail à l'orée des bois.

Une nouvelle journée débroussaillage a donc été fixée au **samedi 4 janvier**, pour terminer le premier chantier et nettoyer un peu le chemin des Nouals. Ceux qui veulent y participer peuvent prendre contact avec C. Biberson ou qui recense les volontaires dès à présent en vue du repas.



GENEVRIERS DE NOËL SUR LA PLACE

L' A.A.S.F. a voulu embellir notre place à l'approche des fêtes. Avec l'autorisation de la mairie et l'aide d'Abdès Fiyouk qui a installé les genévriers, grâce à quelques prêts de guirlandes et un achat de boules décoratives,

la place a vite pris un petit air de fête et les enfants qui nous ont aidés n'ont pas dissimulé leur plaisir. Dommage que pluie et vent- et peut-être quelques individus peu scrupuleux- aient un peu malmené nos " sapins" avant les vacances!

SORTIE DOLMENS

Le samedi 28 décembre prochain est organisée par Fanfan, dans le cadre de notre Association, une journée de découverte des dolmens, de Carennac à Floirac. Cette promenade sera accompagnée et commentée par un professeur spécialiste de la

question, M. J.P. Girault. Rendez-vous sur la place de Floirac le 28 à 9h du matin. Il faut prévoir une voiture pour 4 à 5 personnes. Renseignements complets à l'Auberge. Nous comptons sur votre présence pour cette promenade à la découverte de notre patrimoine.

COMITE DES FETES

Le samedi 26 octobre s'est déroulée, au Cantou, la traditionnelle soirée "**Châtaignes et vin nouveau**". Le comité des fêtes a d'autre part préparé activement avec les enfants de la commune la **représentation théâtrale** autour de laquelle s'organise, depuis l'an passé, la *réunion de Noël* des enfants. Un travail qui demande du dévouement, et auquel Patricia Pinto, Zaza, Véronique Biberson, Claire Granouillac et Laure Caminade se sont attelées depuis la fin octobre. Un public nombreux et chaleureux était présent, ce dimanche 15 décembre, pour applaudir les enfants dans leurs saynètes et leurs chants et M. Carrière nous a offert le récit d'un conte de Noël d'autrefois. Enfin, dans une ambiance joyeuse, le Père Noël a distribué ses cadeaux aux enfants de la commune. Bravo les enfants et... rendez-vous à partir de la fin janvier pour les préparatifs du CARNAVAL...

ATELIER de COUTURE

L'atelier de Mme C. Daubet a bien démarré. Il réunit, le mercredi après-midi, une dizaine d'enfants et des adultes qui les aident dans l'exécution de leurs travaux. De jolies réalisations pour Noël ont déjà récompensé le travail des jeunes apprentis. D'autres adultes seraient les bienvenus pour aider à l'encadrement des enfants...

A. M. Daubet

NOEL DES ENFANTS AU CANTOU



Une saynnète



La chorale

70404 70404 70404

11



POZZE AZZAZZ

PAROLES DE NOS ANCIENS...

A propos de la Couane de Floirac

par M. Joseph Carrière

La Dordogne traverse ou borde notre commune sur un parcours de trois kilomètres environ. Du pont Miret à la chaussée de Gluges c'est, pour nous, le lot de pêche n° 4. Dans ce parcours, la dénivellation d'altitude, de 112 mètres à 110, est assez importante pour que le régime des eaux soit presque torrentiel, provoquant érosion des berges, formation d'îles, coupure de méandre, abandon d'un ancien lit qui devient une couane (mot patois francisé par les riverains).

La couane de Floirac est au pied du rocher d'Agude et débouche au Port Vieux. Elle se forma peu à peu avec la disparition progressive, au 19ème siècle, de la digue du Moulin Grand. Le canl d'amenée de l'eau s'obstrua et se combla en partie. L'eau ne rejoignit plus le ruisseau de Bascle.

Pendant la même période se forma " l'île", en aval de la Borgne. Cet îlot de gravier grandit peu à peu, se couvrit de végétation, fut planté de peupliers, devint un pâturage, se rattacha à la terre ferme.

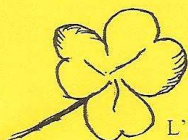
En aval, la nappe d'eau resta largement en contact avec la rivière, tout en étant alimentée par le ruisseau et la nappe phréatique. D'une superficie de plus d'un hectare, elle devint un important milieu vivant avec plantes et animaux aquatiques. Les poissons, tanches, brèmes, brochets, vairons, venaient y frayer. N'ayant pas été mise en réserve de pêche, elle a été abondamment exploitée. Les barques amarrées au Port Vieux étaient utilisées pour la pêche et souvent pour d'agréables promenades sur cette eau calme d'où s'envolait parfois un héron ou une sarcelle...

Depuis une cinquantaine d'années, la construction des grands barrages a modifié le régime des eaux et atténué les inondations. Des interventions trop tardives ou maladroites ont provoqué une érosion sur la rive droite, puis sur la rive gauche entre le Port Vieux et Briance. Le creusement du lit a baissé le niveau des eaux de la rivière et de la couane. Et la couane se dessèche en été. Les plantes et les animaux aquatiques ont en grande partie disparu, au grand regret du botaniste ou du zoologiste en vacances.

Sauf une grande modification imprévisible, le comblement de la couane se fera donc peu à peu par ensablement, colmatage, dépôt de débris végétaux et même gravillons par temps de crue. Il n'y aura plus que le lit du ruisseau sous la falaise, jusqu'au Port Vieux. Cette évolution, inévitable, peut être favorisée par un nettoyage et dégagement de ce lit.

Dans une cinquantaine d'années, il y aura à l'emplacement de notre couane, une prairie plantée de peupliers, bordée par le petit ruisseau sans vairons ni crevettes. Il n'y a rien à regretter. Cela fait partie de la lente évolution de Dame Dordogne, fantaisiste dans sa magnifique vallée ...

J. Carrière



NOËL EN IRLANDE

L'Irlande et la France sont des pays catholiques et beaucoup de nos traditions se ressemblent : chez nous aussi il y a une crèche mais elle est placée sous le sapin de Noël, et beaucoup d'Irlandais vont à la messe de minuit ou le jour même de Noël.

Je me souviens toujours avec tendresse des Noël's que nous fêtions avec nos jeunes enfants, il y a maintenant vingt ou trente ans.

Le 24 décembre au soir nous décorions le sapin et disposions les cadeaux dessous. Ce n'était pas une tâche facile de dissimuler les jouets pour qu'on ne puisse en deviner la nature, surtout quand ils étaient volumineux ! Mon mari emmenait alors les enfants à Dublin pour admirer les décorations de Noël qui illuminaient toutes les grandes rues; même à cette époque elles étaient impressionnantes. De retour à la maison, les enfants prenaient un souper léger, suspendaient des chaussettes pour que le Père Noël les remplissent pendant la nuit et partaient vite au lit.

La journée du 25 décembre était réservée exclusivement à la famille

Au réveil les enfants couraient vers leurs chaussettes ; ils y découvraient pleins de petits objets : des crayons de couleur, des jeux miniatures, des voitures, quelques bonbons etc...

Comme vous l'imaginez, l'excitation était grande et montait de plus en plus en attendant de découvrir les merveilles dissimulées sous le sapin !...

Vers dix heures je distribuais tous les trésors et pendant que garçons et filles admiraient leurs cadeaux, je partais à la cuisine finir de préparer le traditionnel repas de Noël.

La table très joliment décorée et une partie du repas étaient déjà prêts depuis la veille, heureusement pour tout le monde !

Ce repas se composait ainsi :

- Melon au gingembre
- Dinde farcie à la sauge et à l'oignon avec une sauce au pain et de la confiture d'airelle.
- Pommes de terre roties tout autour de la dinde.
- Jambon entier frotté de miel, piqué de clous de girofle et cuit très lentement au four.
- Choux de bruxelles, carottes et choux-fleur.
- Christmas Pudding.

(Le Christmas Pudding se fait des semaines à l'avance. Il se compose de farine, gingembre, épices mélangés, noix de muscade, amandes, sucre roux, raisins secs, mie de pain, graisse de rognon de boeuf, oeufs, bière, jus d'orange et Cognac.

Il est servi flambé au Brandy et décoré d'une branche de houx avec ses baies rouges.)

La table était toujours mise avec grand soin et la plus belle vaisselle participait à cette fête : argenterie, porcelaine de Chine et cristal brillaient de tous leurs feux.

Les Christmas Crackers parsemaient la nappe : ce sont des sortes de papillotes renfermant des chapeaux, des farces et divers petits gadgets ; deux convives tirent en même temps sur les extrémités et libèrent les différentes surprises qu'ils cachent.

A la fin du repas nous écoutons le message de Noël de la Reine

Ensuite, s'il faisait beau nous faisons une promenade. En rentrant, les enfants jouaient avec leurs cadeaux et nous en profitons pour faire une sieste bien méritée !

Le soir je préparais une soupe, un pudding au lait, des fruits et je servais le traditionnel Christmas Cake, gâteau très spécial qui se fait également des mois à l'avance.

Le 26 décembre est un jour férié.

C'est le Boxing Day.

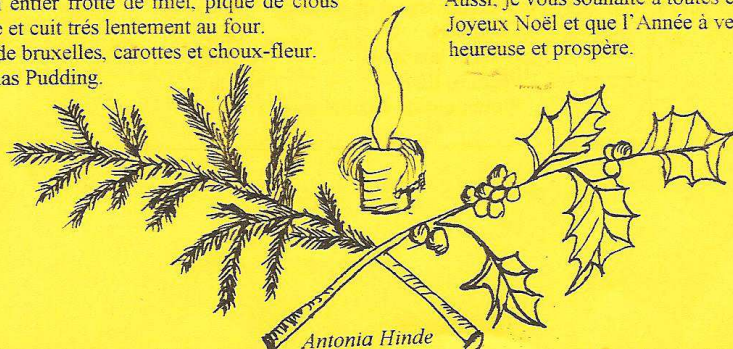
C'était une journée porte ouverte où amis et voisins passaient boire et manger une collation. C'était un jour très gai, avec de la musique, de la danse et des jeux pendant lesquels nous faisons beaucoup de farces et racontions les dernières histoires drôles à la mode.

C'était un jour où on se souhaitait tout le bonheur possible et ces vœux montaient du plus profond de nos cœurs.

Ainsi se terminait notre Noël en Irlande.

Parfois, je me demande si dans notre monde d'aujourd'hui nous n'avons pas un peu perdu l'esprit de Noël. Tout devient artificiel, commercial et nous oublions de nous réjouir de la naissance de Jésus et de transmettre nos vœux de bien-être à toute l'humanité.

Aussi, je vous souhaite à toutes et à tous Joyeux Noël et que l'Année à venir soit heureuse et prospère.



NOUS VOUDRIONS SAVOIR

LE PRET A TAUX ZERO

Avez vous pensé à lui pour acheter votre résidence principale?

Son montant est soumis à des plafonds de revenu .
Il offre des conditions de remboursement intéressantes

CONDITIONS D'OBTENTION :

- **Acheter une résidence principale**

*Logement neuf

*Logement ancien, à condition d'y effectuer des travaux représentant au moins 35% de sa valeur.

- **Plafond de revenu**

*Dépend de la taille de la famille

*Du lieu d'habitation

1)-Couple sans enfant en province : *Plafond de 20.000f par mois*

2)-Couple avec 2 enfants en Ile de France : *Plafond de 27.500f par mois*

- **Montant du prêt**

Le montant maximum du prêt dépend de 3 facteurs

1)- Il s'échelonne de **70.000f à 180.000f** selon la taille de la famille et le lieu de résidence.

2)- Il ne peut excéder **20%** du prix du logement.

3)- Il ne peut pas dépasser **le tiers de l'endettement** de la famille.

- **Mode de remboursement du prêt**

Variable suivant les revenus de l'emprunteur, puisque les ménages au revenus les plus modestes remboursent plus lentement que les autres.

Par exemple, les personnes disposant de moins de 10.000f de revenus par mois, ne commenceront à rembourser ce prêt qu'après avoir fini de payer leur prêt principal, (c'est à dire au bout de 15 ans.)



PAPIERS A GARDER

Livret militaire	à vie
Certificat d'embauche	à vie
Bulletins de salaire	à vie
Reconnaissance de dettes	30 ans
Chéquiers	10 ans
Relevés bancaires	10 ans
Factures EDF	5 ans
Prestations de sécurité sociale	2 ans

RUBRIQUE à BRAC..

ASTERIX alias Granouillac et les sangliers

Un soir de septembre, me rendant au pré pour rentrer les vaches à l'étable, quelle ne fut pas ma surprise en voyant une bande de sangliers avec les vaches : une laie de 80 kg environ et cinq jeunes d'une quarantaine de kilos ! Après avoir contemplé le spectacle un instant, mon instinct primitif prit le dessus et, tel un sioux, me dissimulant derrière les vaches, je voulus m'approcher dans l'espoir d'en capturer un. J'arrivai à dix mètres de la mère laie mais celle-ci, m'ayant éventé, poussa un grognement de détresse et toute la harde disparut dans les fourrés tout proches. Le rêve était fini. Un rêve que bien des chasseurs voudraient concrétiser !

Granouillac Louis

ANNONCES

Cherche disques 33tours, 45 trs et 78 trs même et surtout anciens
Faire offre au:
05. 65. 32. 56. 59

Vends caméra Super 8 sonore avec zoom
+projecteur sonore + écran et lampe
torche. Etat neuf. 2000 F l'ensemble
tél.: 05 . 65. 32. 48. 86

Votre pâtissière passe à Floirac le samedi
matin aux alentours de midi.
Maison Mongreville de Saint-Sozy

CARNET

Décès :
Nous avons appris le décès,
le 21 Novembre 1996, à l'âge
de 76 ans de
Melle Yvonne Le HOUELLEUR.
Elle a été inhumée à Floirac le samedi
23 Novembre.

RECETTE de CHANTAL

Le dindonneau farci aux marrons

Ce plat est bien évidemment de tradition
pour les fêtes de fin d'année

Ingrédients :

Pour 8 à 10 personnes
-Un dindonneau tout préparé de
2 Kg
-800g de chair à saucisse
-50g de champignons(rosés des prés)
-750g de marrons
-une branche de céleri
-un peu de graisse de porc
-sel, poivre

Préparation :

Incisez les marrons et écorcez-les
après les avoir ébouillantés pendant
quelques instants. Mettez-les à cuire
dans de l'eau salée avec le céleri.
Egouttez et laissez refroidir.
Mélangez les deux tiers des marrons
avec la chair à saucisse, le foie de
la volaille, les champignons, le tout
hâché.
Farcissez la volaille, déposez-la dans
un plat à rôtir. Salez, poivrez, enduisez
de graisse. Mettez à cuire pendant
2 h à four moyen, arrosez fréquemment.
Découpez le dindonneau, disposez les
morceaux sur un plat de service chaud
avec sa farce et les marrons restants.
Mettre le jus dans une saucière.
Accompagnez ce plat de différentes
purées(pommes de terre, céleri...) et
d'un vin rouge corsé.

Bon réveillon à toutes et à tous !
Chantal

ANGELUS

Angélus du matin
Vibrant de toutes tes cloches.
Infidèle, de la tête tu hoches
Du cri de ton destin.
Le Dieu se faisant homme
Embrasant le bonhomme
Dans l'Angélus du soir
Qui stoppe le devoir
Pour le salut du monde
Dans la volée des ondes.

Pierre Baniès

BONJOUR !

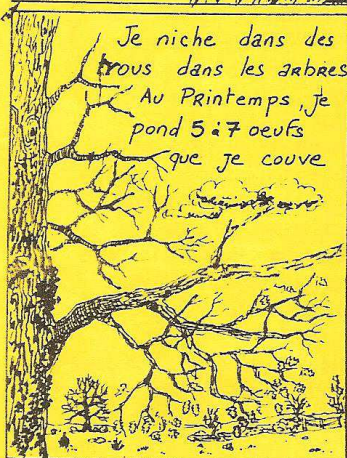
L'HIVER approchant,
raconter ma journée
me présenter car
partie des oiseaux
peut observer
facilement :
Je suis la



Je vais vous
mais tout d'abord
je fais
que l'on
assez

**SITELLE
TORCHEPOT**

Je suis plus petite qu'un moi-
neau avec un bec très
fin, le dessus gris-bleu
et le dessous rosé



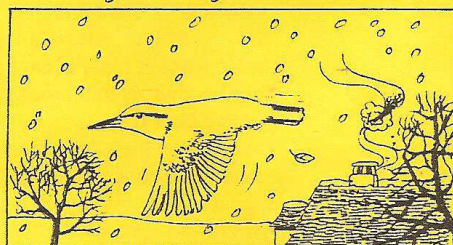
Je niche dans des
trous dans les arbres
Au Printemps, je
pond 5 à 7 oeufs
que je couve



ces trous ce sont
souvent d'anciennes
loges de pics dont
je réduis l'entrée
avec de la boue
(c'est pas con hein?!)

**TOC
TOC TOC TOC
TOC TOC
TOC**

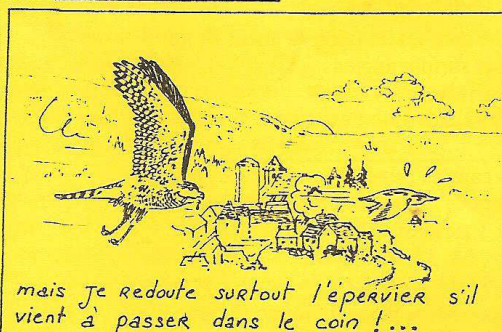
L'Hiver, donc, je me consacre
à la recherche de nourriture et
je fais de nombreuses allées et
venues dans les mangeoires.
Mon régal : les graines de Tournesol



... surtout quand il neige.



cela me vaut quelques échauf-
fourées avec les autres oiseaux.

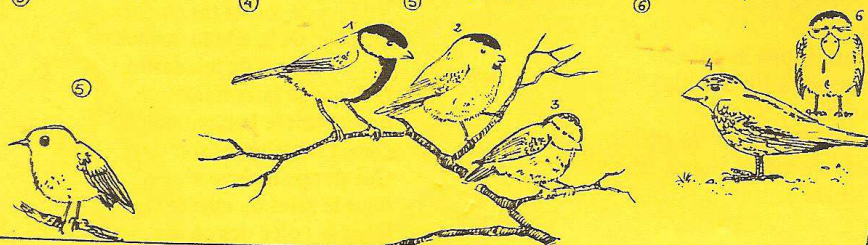


mais je redoute surtout l'épervier s'il
vient à passer dans le coin !...



PFFF

Voici quelques habitués des mangeoires : la mésange (charbonnière^①, nonnette^②,
bleue, noire), le verdier^③, le rouge-gorge^④, le moineau domestique^⑤...



**A
SUIVRE**